

Appel à communications

Colloque 461: La santé mentale des jeunes en situation de vulnérabilités: constats et enjeux

Mercredi 7 mai 2025



Responsables: Emmanuelle Khoury (UdeM), Srividya Iyer (Université McGill), Martin Goyette (ENAP) et Natalia Incio (ENAP) dans le cadre du 92^e Congrès de l'Acfas.

Problématique

Plus de 75 % des problèmes de santé mentale surviennent avant l'âge de 25 ans, dont 50 % avant l'âge de 14 ans (Kessler et al., 2005 ; MSSS, 2018), mais l'accès aux soins reste limité pour les jeunes. La pandémie a exacerbé cette situation, notamment pour ceux présentant des vulnérabilités préexistantes (Chadi et al., 2022 ; de Miranda et al., 2020). Les jeunes rencontrent divers obstacles pour accéder aux soins, tels que la difficulté à trouver un.e intervenant.e de confiance, à prendre des rendez-vous ou à se déplacer (James, 2007 ; Sakai et al., 2014)

Le manque de continuité entre les systèmes de soins constitue un obstacle majeur, selon la Commission Laurent du Québec (2021). Bien que des efforts soient déployés pour améliorer l'accessibilité des services (MSSS, 2022), des questions demeurent quant à leur mise en œuvre. En particulier, les jeunes racisés, autochtones (Katapally, 2020), im/migrants (Boatswain-Kyte et al., 2020) et de la diversité sexuelle (Taylor et al., 2020) rencontrent des difficultés d'accès à des services adaptés à leurs besoins. L'insuffisance de la transition entre les systèmes de soins contribue à la crise actuelle (Goyette et al., 2022), et les vulnérabilités des jeunes, qui sont relationnelles et multidimensionnelles (Zwick Monney & Grimard, 2015 ; Le Blanc, 2019 ; Mathie, 2023), nécessitent une approche intégrée.

Pour répondre efficacement aux besoins complexes en santé mentale des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité, il est essentiel de comprendre comment les principaux acteurs perçoivent et abordent ces besoins, ainsi que leur relation avec l'écosystème plus large des services.

Le colloque

Ce colloque est une occasion de réunir des jeunes, des intervenant-es, des étudiant-es et des chercheur-es, ainsi que des partenaires communautaires, pour partager les résultats de recherche, des expériences sur le terrain et discuter des enjeux liés à la santé mentale des jeunes, en prenant en considération les différentes situations de vulnérabilités

existantes. Ces échanges permettront le croisement de points de vue différents et de réfléchir de manière critique et constructive aux enjeux et aux barrières dans l'accès aux soins de santé mentale des jeunes en situation de vulnérabilités, ainsi qu'aux pistes de solutions à mettre en place pour mieux soutenir cette population.

- **Objectifs**

1. Promouvoir l'échange des connaissances et la réflexion critique et constructive entre les participant.e.s autour des réalités et besoins de diverses jeunes et jeunes adultes en lien avec leur santé mentale.
2. Discuter des pistes prometteuses et standards de pratiques nécessaire pour promouvoir l'accessibilité équitable aux services de qualité en santé mentale pour des jeunes suivi en protection ou en transition vers la vie adulte.
3. Croiser les réflexions et les expériences entre divers.e.s acteur.trice.s.

Pour soumettre votre proposition de communication

Nous recevrons des propositions des **communications orales des étudiantes de 2e et 3e cycles ainsi que les chercheurs postdoctoraux** (15 min). La proposition doit être envoyée par courriel dans un seul document (format Word) à l'adresse : **natalia.incioserra@enap.ca** et inclure :

- Titre (180 caractères, espaces compris)
- Résumé (1 500 caractères max, espaces compris)
- Liste des auteur-ices de la communication (Prénom et nom, affiliation et courriel)
- Indiquer si la présentation sera en ligne ou sur place

Les propositions de communication doivent parvenir au plus tard le 14 février 2025. Les soumissions seront étudiées par les responsables du colloque et les décisions seront rendues à la fin du mois de février 2025. Les conférenciers.ières retenus.es devront à ce moment avoir un profil actif sur le site de l'Acfas pour être inclus.ses dans le programme du colloque. Les conférenciers seront tenus de s'inscrire au congrès de l'Acfas. Plusieurs ententes universitaires existent pour acquitter les frais d'inscription des personnes étudiantes présentatrices : <https://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription/92e>

Échéancier

- | | |
|-----------------|---|
| 14 février 2025 | Date limite pour transmettre votre proposition par voie électronique. |
| 31 mars 2025 | Date limite pour l'inscription (obligatoire) au congrès au tarif préférentiel. |
| 7 mai 2025 | Tenue du colloque, de 8 h 45 à 16 h 30. // 5 à 7 avec vernissage des photos des jeunes. |

Si vous avez des questions, contactez Natalia Incio au natalia.incioserra@enap.ca.